

---

HUMBERTO CARRASCO : Bonjour, bon après-midi, bonsoir. Je crois que c'est une réunion exceptionnelle puisque c'est la dernière avant que nous nous retrouvions. Et avec Maritza en tant que présidente de l'association LACRALO, j'aimerais vous remercier de votre présence. Et nous avons été en mesure de beaucoup apprendre ensemble.

Une nouvelle fois, j'aimerais donc vous indiquer que ce nouveau leadership aura tout mon soutien et je leur apporterai tout le soutien possible.

SILVIA VIVANCO : Nous allons donner la parole à Claudia Ruiz.

HUMBERTO CARRASCO : Allez-y pour faire l'appel.

CLAUDIA RUIZ : Oui. Et bien, nous allons attendre encore quelques instants pour avoir quelqu'un sur le canal anglais.

DEV ANAD TEELUCKSINGH : Je suis sur le canal anglais.

HUMBERTO CARRASCO : Donc en effet, je pense que d'autres parties nous rejoindrons. Donc nous allons pouvoir commencer notre appel.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

CLAUDIA RUIZ : Bonjour, beaucoup après-midi, bonsoir à toutes et tous. Bienvenue à cet appel LACRALO. Nous sommes le 11 octobre, jeudi à 23:00 UTC.

Nous avons aujourd'hui sur cet appel sur le canal espagnol Humberto Carrasco, Hamzah Haji, Harold Arcos, Alexis Anteliz, Adrian Carballo, Olga Cavalli, Alberto Soto, Ricardo Holmquist, Antonio Medina Gomez, monsieur Diaz.

Donc nous avons Carlton Samuels sur le canal anglais.

Nous avons reçu des excuses également de monsieur Morgan.

Nous avons Heidi Ullrich du staff, Silvia Vivanco et Claudia Ruiz. Nos interprètes sont aujourd'hui Paula et David pour l'espagnol, Betina sur le canal portugais, Isabelle et Jacques pour le canal français.

J'aimerais vous rappeler de bien indiquer votre nom, non seulement pour la transcription mais également pour que les interprètes puissent indiquer qui prend la parole. Donc merci beaucoup.

Je redonne la parole à Humberto Carrasco.

HUMBERTO CARRASCO : J'espère que vous m'entendez bien.

Et bien merci beaucoup, Claudia, d'avoir fait cet appel. Je pense qu'il y aura plus de membres de LACRALO qui vont se joindre à l'appel. J'aimerais vous remercier une nouvelle fois au nom du leadership, de Maritza et de moi-même pour tout le soutien que vous nous avez fourni, pour tout ce que nous avons appris. Il s'agit de notre dernière

---

---

réunion avec cette équipe de leadership, et avant la réunion de Barcelone, qui verra la venue de nouveaux leaders. Nous leur souhaitons tout le succès possible à tous ces membres de l'ALAC dans la région.

Donc ceci dit, j'aimerais maintenant donner la parole à Maritza pour que nous puissions commencer notre travail.

MARITZA AGUERO :

Merci beaucoup, Humberto. J'aimerais remercier pour tout le soutien, la patience, toutes ces personnes qui nous ont permis dans la communauté d'avancer, de travailler. Et sans plus attendre, nous allons passer en revue notre ordre du jour.

Nous allons commencer cet appel avec une présentation de l'ALAC par Alberto Soto au niveau des consultations publics de l'ALAC. Ensuite, nous continuerons avec Eduardo Diaz qui nous parlera de la révision d'At-Large, toujours en consultation avec le groupe At-Large. Nous aurons ensuite le groupe de travail sur la gouvernance qui va nous parler d'indicateurs de performance et de principes opérationnels LACRALO avec Sergio Salinas Porto, notre nouveau président. Et ensuite, nous verrons d'autres points à couvrir et nous ferons ce webinaire LACRALO sur les procédures ultérieures pour les nouveaux gTLD et l'importance que cela a pour At-Large ; ce sera Carton Samuels, qui fait partie de la stratégie sur laquelle nous travaillons. Et ensuite, nous concluons avec un questionnaire d'évaluation sur ce webinaire.

Je redonne la parole à Humberto.

---

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez bien. J'aimerais maintenant donner la parole sans plus attendre à Alberto Soto. Je sais qu'à Barcelone, vous allez nous quitter et j'aimerais vous remercier de tout le travail que vous avez effectué et de votre participation. Je vous souhaite tout le succès possible. Vous faites toujours partie de la famille. Je vous donne la parole.

ALBERTO SOTO : Merci beaucoup. Humberto, félicitations à vous également et à Maritza et bravo à toutes ces personnes qui ont travaillé avec acharnement durant cette période. Continuons sur cette lancée et merci beaucoup. Merci.

Nous allons parler aujourd'hui, donc, de ces consultations publiques de l'ALAC. Nous allons mettre la présentation sur l'écran s'il vous plaît, avec la première diapositive. Merci.

Donc nous allons aborder cette thématique. Il s'agit de l'aspect de respect de la vie privée et de la protection des données. Nous avons des commentaires de L'ALAC qui sont nécessaires sur ces différents modèles de protection des données. Et la question, c'est qui peut accéder aux données WHOIS non-publiques et par quelle méthode ? Vous avez un lien qui est associé avec ce sujet.

Donc sur la base de l'approche proposée, l'ALAC est d'accord avec les utilisateurs et l'intérêt tout à fait légitime qui existe pour différents groupes, comme les forces de l'ordre par exemple. Il est très important d'avoir des mesures de protection des données et d'accès aux données. Par exemple, il y a des données non-publiques que certains juristes

---

doivent pouvoir accéder. Donc là, il s'agit de propositions qui sont toujours débattues. L'ALAC est très inquiète néanmoins du développement de ce programme et des problèmes qui se posent. Donc il s'agit du RGPD, de ce nouveau règlement général sur la protection des données. Donc j'espère pouvoir passer...

Deuxième transparent, les gTLD donc. Cela va se terminer, ce commentaire public – et vous avez ce lien qui est sur la page – mais cela est jusqu'au 11 octobre. Donc c'est avant l'enregistrement de ces gTLD. Il y a eu une adoption par l'ICANN le 21 mai pour essayer de créer un profil RDAP pour avoir un protocole d'accès d'enregistrement aux données. Et il y a des spécifications temporaires qui existent et il y a un lien sur l'écran qui peut vous y emmener. Cela a été adopté par le Conseil d'Administration le 28 septembre. Et il y a un groupe de discussion pour les registres et les bureaux d'enregistrement et les autres parties prenantes qui existent. Et nous avons un guide de mise en place qui existe et différentes propositions à ce niveau. Vous serez en mesure de voir plus d'informations un petit peu plus tard. Là, il s'agit simplement de lancer le débat.

Le troisième problème qui se pose et qui doit être réglé : l'équipe de révision du WHOIS a fait des propositions préliminaires, un rapport préliminaire pour le RDS ; c'est un rapport préliminaire, mais cela aura un impact sur les recommandations et leur mise en place et quel sera le résultat de cette mise en place et quel sera l'impact de cette mise en œuvre. Il faudra également évaluer le fonctionnement des services d'enregistrement et voir si cela permet d'être conforme par rapport aux nouvelles lois RGPD de protection des consommateurs. Et il y a également des documents disponibles à ce sujet. Donc il y aura une

---

---

période de collecte d'informations et de recommandations qui seront proposées.

Nous allons passer à la diapositive suivante. Nous passons au PTI préliminaire et au plan opérationnel et au budget opérationnel. Donc il y a toujours une période de commentaires publics qui est ouverte pour les PTI, les identificateurs publics. Nous sommes en train d'analyser plusieurs documents, y compris le plan stratégique de l'ICANN, le plan opérationnel quinquennal de l'ICANN et la proposition de budget. Voilà.

Ensuite, nous passons à la diapositive suivante. Ceci est important pour tout le monde. C'est un rapport initial du groupe de travail sur les nouveaux gTLD, procédures ultérieures. Donc vous avez un lien pour vous y rendre directement. Vous pouvez avoir toutes les informations nécessaires sur ce lien.

Donc ce rapport initial inclut les projets du premier groupe de travail de la communauté intercommunautaire avec pour objectif de créer la charte ; c'était en janvier 2017. Donc conformément à cette charte, l'idée était d'avoir une proposition qui devait être considérée par les organismes membres. La charte comprend un certain nombre de principes et nous espérons que le groupe pourra les prendre en considération. Il y a 11 questions ou thématiques sur cette charte et donc les groupes doivent répondre à ces questions conformément au travail.

Dans le cadre de cette proposition, le groupe devra également prendre en compte l'envergure et l'affectation des fonds suivant l'environnement et réfléchir à ce qu'il faudra faire pour résoudre d'éventuels conflits.

---

Diapositive suivante, donc rapport définitif de l'équipe de révision sur le consommateur, la confiance du consommateur. Donc révision du choix du consommateur et de la confiance du consommateur, rapport définitif présenté au Conseil d'Administration. Il y a eu différentes analyses qui ont été effectuées ainsi que le point de vue de la communauté ICANN qui a été pris en compte dans le cadre de ce rapport. Les questions couvertes dans ce rapport définitif sont les suivantes : différents programmes, concurrence dans le DNS, choix du consommateur, confiance du consommateur, dispositifs de protection du DNS, engagement d'intérêt public, mécanisme pour le droit à la protection des données et protection des marques de commerce.

Donc voilà pour ma présentation. Et je pense que nous allons pouvoir peut-être en parler un petit peu. Merci en tout cas pour votre attention.

ALBERTO SOTO :

Désolé, je suis d'accord avec Maritza parce que je souhaitais rester, mais je dois quitter la réunion. Je reste en ligne encore deux minutes et ensuite, je devrai partir. Donc désolé encore une fois.

HUMBERTO CARRASCO :

J'espère que vous allez pouvoir continuer votre travail et on se retrouvera de toute façon à Barcelone et je serai très content de vous parler en personne.

Alors je vais maintenant passer la parole à un grand ami qui vient de NARALO. Même si son nom est latin – il s'appelle Eduardo Diaz – il y a énormément travaillé au sein de NARALO et il s'occupe de tout ce qui

---

est relatif à la révision de l'At-Large. Il va nous faire une petite mise à jour. Donc bienvenue, Eduardo.

EDUARDO DIAZ :

Oui, merci beaucoup de m'avoir invité. Claudia, est-ce qu'on pourrait s'il vous plaît afficher la présentation à l'écran ? Merci. Alors Claudia, est-ce que c'est vous qui contrôlez la présentation ou est-ce que je peux m'en charger ?

Alors, je vais vous parler de la réforme de l'At-Large. Nous allons parler un petit peu de l'historique, pourquoi est-ce que cette révision a été mise en place. En fait, il nous a fallu deux ans pour suivre tout le processus depuis le début. Donc il y a eu certaines difficultés au départ et les résultats finaux n'ont pas satisfaits les différentes personnes. Donc je vais vous présenter un petit peu l'historique, le calendrier et mettre les choses dans leur contexte. Je parlerai ensuite du groupe qui a récemment été mis en place, donc le ARIWG, le groupe de travail de mise en œuvre de la révision de l'AT-Large. C'est le groupe qui s'occupe de la mise en œuvre. Et nous parlerons ensuite des étapes suivantes.

Alors commençons pourquoi. Les statuts de l'ICANN, donc section 4 comme vous le voyez ici, comportent des dispositions qui établissent des révisions régulières sur la performance, sur le fonctionnement des SO et des comités consultatifs. Et donc tous les comités consultatifs à l'exception du GAC et du comité de nomination doivent passer par là. Ceci veut dire que l'ICANN a dû mettre en place cette révision pour s'assurer que ces organismes suivent bien les objectifs qui leur ont été attribués lors de leur création et puis également pour s'assurer qu'ils



---

soient redevables. Donc voilà pour ce qui est de l'historique, du contexte.

Ensuite, le calendrier, que s'est-il passé. Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a eu une première révision de l'ALAC sur les cinq premières années, donc de 2007 à 2012. Et à l'époque, ALAC était une organisation jeune. Et donc elle est passée par cette révision. Donc c'est quelque chose qui existait déjà.

Ensuite, il y a eu une deuxième révision qui aurait dû être lancée en 2014. On a commencé à en parler mais comme vous le savez, il y a eu la transition IANA au même moment. Et donc une grande partie du travail qui était effectué au sein de l'ICANN s'est focalisée sur la question de la transition parce que les gens se préoccupaient beaucoup de la question de la transition. Donc la deuxième révision n'a commencé qu'en 2016. Et en 2016, une proposition a été mise en place et l'idée était de trouver un organisme qui effectue la révision.

[coupure audio de 20 secondes]

... dans le tableau en espagnol sur la liste.

En janvier 2016, il y a eu une proposition de sélection d'une société qui puisse effectuer la révision. Et donc cinq mois plus tard, au mois de mai, la société qui a été choisie, malheureusement – malheureusement parce qu'en fait, les résultats n'étaient pas ce que nous attendions – donc la compagnie s'est mise au travail.

---

SILVIA VIVANCO : Excusez-nous, il y a eu une petite interruption du son. Eduardo, on vous a perdu un instant. Je ne sais pas si Claudia peut confirmer.

EDUARDO DIAZ : Oui, je suis par téléphone et j'étais en train de parler du point numéro 2. Donc je parlais du deuxième point que vous avez ici, à savoir la sélection de la société qui s'est occupée de la révision. Ce que je disais, c'est que c'était un choix malheureux parce que les résultats de la révision n'ont pas été positifs. Et on s'est rendu compte que la société choisie ne comprenait pas vraiment l'At-Large. Certes, ils ont identifié certains des problèmes que nous avons mais d'une manière générale, ils ne comprenaient pas vraiment comment nous travaillons.

Troisièmement, le troisième point, donc la période de commentaires. Pendant la période de commentaires publics, neuf mois, de mai 2016 à février 2017, nous avons donc effectué des entretiens entre cette société et plusieurs d'entre nous. Il y a également cette équipe qui a participé aux réunions et ensuite, un rapport a été publié. Il y a eu ensuite trois mois de commentaires publics sur ce rapport. Nous avons donc fait part de nos commentaires. Mais ils n'y ont prêté aucune attention et ils ont publié leur rapport définitif.

Ensuite, point numéro 5, les décisions du Conseil d'Administration de l'ICANN. Donc sur tous ces mois qui se sont écoulés, toutes ces choses se sont produites et vous avez maintenant un autre point entre septembre 2017 et avril 2018, donc cela faisait partie de cette période de 13 mois. Et ce qui s'est passé, c'est que l'ALAC avait préparé une évaluation de faisabilité. Le document est très long – vous pouvez les lire si vous le souhaitez, tous ces documents. Et en fait, ce document

---

mentionne que beaucoup des recommandations n'étaient pas adaptées.

Donc le comité d'efficacité du Conseil d'Administration de l'ICANN, qui donc était chargé de voir quels étaient les résultats de la révision, a dû effectuer un exercice de cartographie pour identifier les correspondances entre les déclarations du document et nos obligations, nos exigences. Donc le processus s'est révélé très long et cette évaluation de la faisabilité, cet exercice de cartographie, tout ceci nous a pris environ sept mois, donc beaucoup d'heures ont été consacrées à cette activité. Nous avons beaucoup travaillé afin de pouvoir créer un document. Le document était en fait un résumé général de la mise en œuvre. C'est un document qui disait les points qui avaient été identifiés par la société, ce qu'on allait faire et pourquoi.

Donc le document a été envoyé à la commission d'efficacité organisationnelle pour révision et cette commission a adopté ce document. À la base, les membres de cette commission ont été d'accord avec les résultats. Et cela a résulté en une résolution du Conseil d'Administration qui est sur l'écran en anglais actuellement. Mais vous pouvez voir tout le raisonnement du Conseil d'Administration. Et à la base, il y a eu trois résolutions en rapport avec différents résultats.

Première résolution sur le groupe de mise en œuvre. C'est pour cela qu'il y a un groupe de travail en ce moment sur la mise en œuvre de la révision ; donc c'est le ARIWG. Et ce groupe a à sa tête Maureen, qui donc maintenant a remplacé Alan Greenberg, et Cheryl en fait partie également. Ils ont participé à cette révision. Et ce groupe a donc été créé grâce à cette résolution du Conseil d'Administration.

---

Par la suite, deuxième résolution, les besoins d'avoir un plan détaillé avec toutes les implications budgétaires. Et donc avec ce groupe de travail, il y a eu un plan de développement de conçu. Claudia, j'aimerais présenter à la fin ce plan pour vous montrer comment nous travaillons.

La troisième résolution que j'ai incluse ici indique comment on doit faire des comptes rendus et des rapports, comment nous allons faire une mise en œuvre de ces révisions et de ces nouveaux éléments. Donc au 31 décembre, nous aurons beaucoup plus d'informations, nous aurons un rapport qui existera donc.

Tout le monde à l'ALAC, y compris les leaders régionaux, devra travailler à tous les cas de mise en place. Certains d'entre vous travaillent déjà à cela et ont été affectés à différentes tâches pour la mise en œuvre et le plan de mise en œuvre de révision de l'ALAC. J'aimerais que vous rajoutiez le lien qui existe. J'aimerais que quelqu'un du personnel puisse nous donner ce lien également. Peut-être que vous pouvez l'ajouter ici. Si vous cliquez sur ce lien qui est dans le chat je crois, on pourrait le voir sur la salle Adobe me semble-t-il, parce qu'il y a un tableau qui vous montre les différentes recommandations de l'ALAC et comment nous allons gérer les priorités, définir et prioriser toutes ces recommandations. Certaines sont plus faciles à mettre en place que d'autres et certaines seront mises en place avant d'autres. Donc cela aura un impact budgétaire, évidemment. Il est important d'identifier cet impact budgétaire. C'est comme cela que nous allons mettre en place ces recommandations.

Il y a un autre tableau qui est disponible, qui contient donc les implications budgétaires, les étapes à suivre. Il y a donc un diagramme

---

que nous allons utiliser pour faire un rapport au Conseil d'Administration avant le 18 décembre de cette année. Vendredi, à la suite de la réunion de Barcelone, l'ALAC va tenir une réunion avec tous les leaders. Et nous aurons une séance spécifique pour débattre de ce plan de mise en œuvre. C'est quelque chose d'important.

Ce que vous pouvez voir à l'écran maintenant, c'est ce tableau dont je vous parlais. Donc dites-moi si je prends trop de temps pour cette présentation, mais je voulais vous présenter cela, par exemple la première recommandation qui parle de la qualité par rapport à la quantité des conseils de l'ALAC. Donc la révision a trouvé que l'on commentait sur beaucoup de choses et que plutôt que de tant commenter, la recommandation était de ne plus choisir sur quoi nous allions commenter et donc d'améliorer la qualité de nos conseils. Mais pourquoi ont-ils dit cela ? Parce qu'ils ont été sur la page ALAC où il y avait tous les commentaires qui existent et qui sont présents. Et ils ont pensé que tous ces commentaires étaient effectués généralement. Ils n'ont pas compris comment nous travaillons et comment nous avons différentes catégories de commentaires.

Nous avons ce sommet ATLAS At-Large ; on va en parler un petit peu plus à Barcelone également. Cela se tiendra en 2019.

Donc je conclus ainsi ma présentation. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me le faire savoir. Je vous remercie.

MARITZA AGUERO :

Merci beaucoup, Eduardo. Je ne vois pas de mains levées pour poser des questions, je ne vois pas de questions dans le chat. Attendons

---

quelques minutes. Et j'aimerais vous remercier, Eduardo, d'avoir pris le temps de présenter ainsi et de partager toutes ces informations avec nous.

EDUARDO DIAZ : Avec grand plaisir. Je peux rester quelques minutes supplémentaires.

MARITZA AGUERO : Humberto, allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Donc cela, c'est un excellent résumé de la situation et de ce qui a été fait pour la mise en place de la révision At-Large. Ces groupes, sont-ils ouverts ?

EDUARDO DIAZ : Très bonne question. Je crois que ces groupes ne sont pas pour le public général. Je crois que c'est un groupe fermé, n'est-ce pas ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je n'ai pas la réponse à cela, mais je sais que le personnel de l'ALAC y travaille.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, on vous entend.



---

pas d'indicateurs précis qui permettent de mesurer s'il y a une participation ou pas. Cela dépend de ce que l'on voit dans les commentaires. Donc j'espère avoir répondu à votre question de cette manière.

MARITZA AGUERO : Oui, très bien. Humberto, si vous êtes là...

HUMBERTO CARRASCO : Oui, en effet, nous allons remercier chaleureusement Eduardo Diaz pour sa présentation tout à fait excellente.

Et je crois que maintenant, nous allons pouvoir passer à la présentation de Sergio Salinas Porto, qui va nous parler du groupe de travail gouvernance, une petite mise à jour sur ces indicateurs et principes opérationnels LACRALO.

SERGIO SALINAS PORTO : Merci, Humberto. Bonjour ou bonsoir. Donc avant de commencer cette présentation et étant donné qu'il s'agit de notre dernière téléconférence avant Barcelone et avec Humberto et Martiza en tant que leaders, j'aimerais les remercier de leur travail, pour tout ce qu'ils ont effectué, un travail massif effectué durant leur mandat et des contributions tout à fait notables pour notre région. Il ne fait aucun doute que tout ce travail de gouvernance de ce groupe de travail n'aurait jamais été possible si nous n'avions pas eu le soutien de tous nos collègues, du personnel également. Et j'aimerais donc remercier toutes ces personnes. Une nouvelle fois, excellent travail de Humberto



---

et de Maritza, excellent leadership qui nous a permis d'avancer dans nos principes opérationnels à LACRALO.

D'une manière plus précise maintenant, ce document que vous avez à l'écran, sur lequel nous avons travaillé avec des collègues de la région, a pour objectif d'avoir des lignes de conduite organisationnelles dans notre région. Le travail dans la région sera plus fluide ainsi et nous serons en mesure de résoudre d'éventuels litiges. Nous avons ces documents qui ont été créés parfois il y a plusieurs années et je crois qu'il y a eu à certains niveaux des conflits avec une participation et des règles de participation qui n'étaient pas toujours très claires.

Donc le document que nous avons soumis est le résultat de beaucoup de travail. Et il a été préparé pour parler des questions de gouvernance qui se posaient et également des points sensibles qui existaient et qui ont causé un travail qui n'était pas toujours assez productif, surtout en ce qui concerne le développement des politiques; il y avait des problèmes de productivité.

Alors, une petite seconde... Dans ce document, il y avait des étapes très claires. Il y avait Los Angeles, il y avait Porto Rico, Porto Rico où nous avons parlé des questions relatives à la gouvernance et nous avons également parlé des divergences qui sont ressorties au cours de ces années. Nous allons voir différents éléments dans ces principes opérationnels. Et donc nous allons essayer de modifier certains des rôles, surtout en ce qui concerne le président et le vice-président. Donc il y a eu des propositions d'inclusion de différentes solutions et de différentes structures. Donc l'idée d'avoir des présidents élus et des secrétaires élus vient de là. Donc pour ceux qui êtes dans les Caraïbes,

---

vous savez peut-être que nous faisons référence à un nouveau président, à un nouveau secrétaire... Attendez, excusez-moi. En fait, il s'agit de président élu et de secrétaires élu.

Donc la proposition, c'est plutôt que de choisir un président et un vice-président, simplement de choisir un président élu et un ou une secrétaire élue avec ses fonctions définies, avec une formation un an avant que la personne accède à son poste. Donc le président élu, la ou le secrétaire élu pourront être formés, en fait, avec le président et la ou le secrétaire du moment. De cette manière, ils auront une meilleure vision de ce qui se passe parce qu'ils auront été formés pendant un an et ils connaîtront les politiques mises en place par le président et le ou la secrétaire.

Par ailleurs, ce que nous avons pensé en termes d'innovation, c'est la réaction d'un conseil d'administration. L'idée, c'est de pouvoir coordonner les discussions, les débats sur les politiques dont on parle au sein de l'ICANN, de pouvoir un petit peu approfondir les connaissances, pas uniquement de parler des questions locales et cela, c'est quelque chose qui pour beaucoup est important, nous en avons beaucoup parlé, nous avons beaucoup critiqué ceci. Donc nous avons beaucoup parlé de nos régions, de ce qui va s'y passer. Donc cette participation, cet engagement d'un conseil d'administration créerait une meilleure coordination entre les régions. Et nous commencerons à parler des questions de politiques dans plus de détails. Ceci nous permettra de produire davantage de documents et d'impliquer différentes personnes de la région.

---

Ensuite, il y aura une rotation pour s'assurer qu'il n'y ait pas toujours la même région, le même pays qui soit au même poste. C'était une préoccupation que certains avaient et qui ressort également de discussions que nous avons eues.

Sur la base de ce document principal, nous avons proposé une proposition de manière à ce que tous les pays, toutes les sous-régions puissent chacun leur tour avoir un poste. Et donc cela veut dire qu'il y aura un tour sur quatre régions, quatre sous-régions. Nous avons en fait divisé la grande région, donc cette grande région d'Amérique latine et des Caraïbes, en quatre sous-régions. Et ces quatre sous-régions prendraient chacune à leur tour les postes.

Par ailleurs, il y a un équilibre régional. Ceci nous a permis en fait d'équilibrer les choses de manière à améliorer l'engagement et l'implication.

Je suis désolé, ma connexion internet vient de lâcher. Donc je ne suis plus connecté. Mais entre temps, je vais continuer en essayant de me rappeler de ce qu'il y avait sur mes diapositives.

Donc à tout ceci, il faut ajouter un document que nous avons créé il y a quelques jours. Alors, je ne sais pas si on peut voter mais en tout cas, c'est un document qui a été approuvé ou adopté par la région.

MARITZA AGUERO :

Sergio, vous êtes là ? Alors, nous attendons Sergio. Est-ce que Sergio est là ?



---

sont représentées, donc différents organismes avec des questions associées aux utilisateurs finaux, mais il faut aussi penser aux utilisateurs individuels qui ne sont pas du tout liés à différents organismes. Et comment allons-nous les représenter ?

Nous avons également travaillé sur la question du conflit d'intérêt. Il y a eu beaucoup de préoccupations, beaucoup de discussions sur le sujet de savoir si oui ou non, on pourra représenter les utilisateurs dans le cadre des conflits d'intérêt. Et donc, qu'est-ce que cela veut dire, le conflit d'intérêt pour nous ? Donc nous avons un cadre accepté avec des limites de participation. Si nous sommes dans ce cadre, dans ces limites, nous pourrions représenter les utilisateurs finaux ; sinon, ce n'est pas possible.

Alors, les étapes suivantes. Nous avons donc là une version définitive. Et ce qu'il faut faire maintenant, c'est de mettre en place un processus de commentaires avec une date butoir du 17 octobre, donc il nous reste encore une semaine pour revoir. Nous avons ajouté un glossaire, nous avons collecté les opinions, de différents collègues, de différents membres des comités. Et donc ce que nous devons faire maintenant, c'est de définir ce cadre. On pourra fournir une opinion sur ce cadre de travail. J'ai vu qu'il y avait un problème par rapport au NomCom, donc il y a d'autres choses qui devront être rajoutées. Mais donc tous les points de vue, toutes les opinions, tout ce que vous souhaitez ajouter à ceci, tout ceci sera utile. Nous essaierons de tout incorporer. Ensuite, on fermera le document et on espère avoir le consensus de manière à pouvoir rapidement passer à l'acceptation de ces principes directeurs pour avoir tout un ensemble de documents sur la participation.

---

Alors, je ne sais pas combien de temps il me reste, mais je suis prêt maintenant à répondre à vos questions si vous en avez.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, merci Sergio, je vous remercie pour cette présentation. Malheureusement, nous n'avons plus de temps. Donc on va simplement demander aux participants de mettre leur question sur le chat de manière à ce qu'on puisse y répondre de cette manière – il ne nous reste plus que 30 minutes – parce qu'il faut laisser un peu de temps pour les intervenants suivants. Donc désolé Sergio, je pense que vous comprenez. Si cela ne vous gêne pas, peut-être que vous pourriez répondre par le chat. Ça va, Sergio ?

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, pas de problème, Humberto. Je vois qu'Alexis et [Elise] viennent de taper des questions d'ailleurs ou des commentaires, donc je vais effectivement leur répondre dans le chat. Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Sergio. Avec ceci, nous concluons la partie formelle de l'appel et nous allons maintenant souhaiter la bienvenue à Carlton Samuels. Nous serons très heureux de vous écouter. Vous allez nous parler aujourd'hui des procédures sur les nouveaux gTLD. Vous avez la parole. Carlton Samuels, allez-y.

CARLTON SAMUELS : Vous avez fait un excellent travail. Donc je vous souhaite tout le meilleur dans vos nouveaux postes.

---

Nous allons maintenant parler de la GNSO et des procédures ultérieures, ce groupe de travail sur le PDP des procédures ultérieures de la GNSO. Donc nous passons à la diapositive suivante.

Pourquoi ce PDP ? L'idée de ce groupe de travail de ce processus de PDP, c'était d'évaluer les changements qui étaient nécessaires pour les recommandations concernant les nouveaux gTLD. Il y a deux documents principaux qui concernent cela : présentation de nouveaux domaines gTLD donc de premier niveau, datant d'août 2007 et le guide pour les personnes déposant des dossiers de demande de noms de domaine, ce document étant daté de juin 2012. Il faut reconnaître que le conseil de la GNSO et le Conseil d'Administration de l'ICANN sont tombés d'accord pour dire que ces deux documents reflétaient les mécanismes constants et systémiques pour proposer de nouveaux domaines de premier niveau. Donc tout ce que vous voulez savoir sur le programme des gTLD, c'est dans ces documents.

Donc parlons maintenant de l'organisation de notre groupe de travail. Très rapidement, la GNSO a ajouté en juin 2014 un groupe de discussion pour examiner ce qui était survenu avec la série 2012 des gTLD, pour en extraire un ensemble de sujets qui devaient être plus analysés. Donc ces thèmes ont fait l'objet d'un rapport finalisé en décembre 2015. Le groupe de travail a obtenu sa charte en janvier 2016. Il y a eu un appel à volontaires qui a été envoyé en juin 2016 et le groupe de travail a commencé son travail en février 2016.

Le leadership de ce groupe de travail, c'est à la fois Jeff Neuman et Cheryl Langdon-Orr qui a remplacé Avri Doria, qui ne pouvait plus assumer ce poste. Donc c'est un énorme groupe de travail, avec plus de

---

180 personnes de toute la communauté et 65 observateurs également. Donc beaucoup d'entre nous dans notre région participent à ce groupe de travail : Vanda Scartezini, moi-même et beaucoup d'autres. Donc c'est vraiment un groupe de travail plus important que la plupart des autres au niveau de sa taille. Nous avons six pistes de travail – c'est comme cela que c'est organisé – avec vraiment une envergure très large de travail. Pour ces pistes de travail, nous avons beaucoup des problèmes qui sont chapeautés de cette manière.

En ce qui concerne le programme des gTLD, nous avons la première piste de travail sur les processus généraux, le soutien, la sensibilisation. J'aimerais passer beaucoup de temps sur l'envergure de ce groupe de travail. Le groupe de travail numéro 2 : juridique, problème de régulations, les mécanismes de protection des droits de deuxième niveau, l'intérêt public mondial. Piste de travail numéro 3 : les litiges au niveau des chaînes objection et disputes, liberté d'expression des dépositaires de dossier, les noms de domaine internationalisés. Les opérations, les aspects techniques, c'est la piste de travail numéro 4. La piste de travail numéro 5 : noms géographiques au premier niveau. Cela a été rajouté un petit peu plus tard et vont faire leur propre retard puisqu'ils sont un petit peu en retard, ils ont commencé plus en retard et ils vont conclure, donc, un petit peu plus tard.

En ce qui concerne l'envergure et la portée de la piste de travail numéro 1 – cela, c'est simplement la piste de travail 1 dont je vous parle actuellement – alors vous allez voir à quel point c'est large. Vous voyez sur la première ligne principes A et C, recommandations 1, 9, 10, 12 et 13 et ainsi de suite. Cela, ce sont des références aux deux documents dont nous avons parlés auparavant, les documents de 2007 et de 2012 ;



---

donc on fait référence à ces principes, à ces documents, à ces recommandations. Donc le guide.

On parle de la clarté du processus de demande de dossier, des systèmes, des frais, communication, périodes de soumission, soutien pour les personnes venant de pays en développement ; tout cela nécessite des commentaires, un travail, une analyse. Donc cela fait partie de la portée de cette piste de travail. Donc cela représente énormément, énormément de travail.

Donc les résultats du groupe de travail. Vous le savez, un PDP existe depuis 2016. Et il y a des appels hebdomadaires qui ont lieu, il y a un groupe de travail, il y a toute une équipe qui travaille à cela. Et il y a eu un rapport initial qui vient, en juillet 2018, d'être publié. Il est disponible pour commentaires de la communauté. Et je crois que maintenant, la période de commentaires est fermée à date du 28 septembre me semble-t-il. Donc vous avez un rapport sur toutes les questions se posant et les résultats des pistes de travail 1 à 4. Je vous rappelle qu'il y aura un rapport séparé pour la piste de travail 5, qui a débuté son travail plus tard.

Donc ce rapport initial est un petit peu différent.

HUMBERTO CARRASCO : Je crois que nous avons un petit problème technique avec Carlton. On ne l'entend plus et il y a eu beaucoup de distorsion sur la ligne aussi.

MARITZA AGUERO : Je crois qu'on est en train de le rappeler. Un moment s'il vous plaît.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, nous allons prendre quelques secondes pour qu'il se reconnecte. Je ne pense pas que cela va prendre beaucoup de temps. Merci de votre patience. Donc nous avons connu des problèmes techniques de connexion avec Carlton Samuels. Il nous parle donc des procédures ultérieures des nouveaux gTLD.

CARLTON SAMUELS : Je suis revenu. Excusez-moi, j'ai été interrompu. Ma ligne s'est coupée. J'espère que vous m'entendez bien.

INTERPRÈTE : Oui, nous vous entendons bien, Carlton.

CARLTON SAMUELS : Et bien, je parlais donc de ce rapport initial et ce que j'allais vous dire, c'est que ce rapport initial n'a pas d'informations sur le niveau de consensus pour les recommandations. Mais dans le rapport lui-même, on demande à la communauté de répondre à plus de 150 questions posées par le groupe de travail, 20 options sur différents points pour la communauté qui doit être sélectionné par rapport à l'accès au dossier de demande dans les séries aux frais variables, objections génériques, noms internationaux. Et nous aurons donc plus de 140 recommandations préliminaires pour analyse de la communauté et réponses. Donc une nouvelle fois, c'est un rapport très complet, très important. Ce groupe de travail ne s'attend pas à ce que vous répondiez à chaque question. Il ne s'attend pas à ce que tout le monde réponde à

---

tout, mais ils veulent avoir un retour d'informations de la communauté, un feedback de la communauté. Et cela n'est pas restreint aux commentaires uniquement sur les questions posées et sur les recommandations préliminaires. Vous pouvez commenter sur tout ce qui est, selon vous, important dans ce rapport. Par exemple, il y a une longue analyse sur les différentes séries. Est-ce qu'on doit avoir d'autres séries de gTLD ? On peut commenter là-dessus, on peut commenter sur beaucoup. Qu'est-ce qui est important de retirer de ce rapport initial du groupe de travail ?

Et bien, il est peut-être trop tôt pour parler des effets positifs et négatifs de la série 2012, mais est-ce qu'il y a une raison essentielle pour altérer une politique qui existe déjà, c'est-à-dire un mécanisme qui se poursuit pour les nouveaux gTLD ?

Donc on fait référence à la confiance du consommateur, au rapport CCTRT. Et comme cela a été mentionné, ce rapport est dans sa dernière étape et va être révisé. Il y a beaucoup qui est dit au niveau de la confiance du consommateur par rapport aux nouveaux gTLD au niveau de la concurrence. Et je crois que cela a créé plus de confiance apparemment dans la communauté parmi les utilisateurs. Donc le rapport nous indique que la confiance des consommateurs est à la hausse. Il y a différentes recommandations dans ce niveau. Lisez ce rapport, lisez les recommandations de ce rapport et réfléchissez, donc, à ce que demande ce PDP à ce niveau.

Les prochaines étapes maintenant comme je vous le disais, la période de commentaires a été close au 26 septembre 2018. Il y a par ailleurs un rapport du personnel avec tous les commentaires de la communauté

---

par rapport au rapport initial. Et bien cela, ce rapport, va sortir à la fin octobre et il faut noter que ce groupe de travail continue à avancer, continue à poser des questions et à effectuer son travail. Et il va y avoir un rapport supplémentaire provisoire et il sera disponible pendant 40 jours après la période de commentaires.

Donc le processus a démarré au 28 septembre 2018 et nous aurons bientôt ce rapport supplémentaire de disponible. Donc le rapport initial a déjà capturé énormément de travail effectué par le groupe de travail mais ils poursuivent leur travail et il y aura encore plus d'informations dans ce rapport supplémentaire. Cela a été nécessaire de faire ce rapport supplémentaire et d'y travailler. Ils y travaillent actuellement. Il y a différents arguments de proposés par le groupe de travail, par exemple sur la résolution des chaînes, des litiges sur différentes séries, sur les différents gTLD. Il y a, par exemple plusieurs groupes qui veulent demander la même chaîne ; il y a donc des litiges parfois pour l'obtention des gTLD comme vous le savez. Et comment résoudre cela ? Comment résoudre ces litiges ?

Il y a cette question des ventes aux enchères privées, des ventes aux enchères publiques de l'ICANN. Il y a eu des inquiétudes du Conseil d'Administration et des membres de la communauté à ce sujet. Les enchères privées, il peut y avoir des fraudes dans ces enchères privées. Et en effet, il y a eu des litiges parce que d'une manière délibérée, il y a, par le cadre des enchères privées, l'obtention de chaînes ou de gTLD qui n'était pas faite d'une manière honnête. Donc cela pose problème, évidemment, au Conseil d'Administration et cela doit être débattu.

---

Il y a également la question des frais, de la formule qui a été utilisée en 2012 pour connaître les frais qui allaient être requis pour obtenir un nouveau gTLD. Il y a la question des profits qui se posent, des coûts qui doivent être couverts, bien entendu, pour le programme. Il y a des préoccupations à ce niveau. Nous devons y réfléchir pour les différentes communautés déposant des dossiers de demande. Cela, c'est ce qui pose le plus problème et qui peut porter, donc, à litiges.

Le rapport du groupe de travail, si vous regardez la présentation, vous voyez donc qu'il y a des hyperliens. Donc si vous cliquez sur ces liens, vous aurez le rapport initial où vous verrez les deux documents, le guide du candidat et les principes de 2017 pour le programme des gTLD. Vous avez donc là des hyperliens qui vous y mènent. Ce que je vous suggère, c'est de regarder le rapport et de choisir par exemple les utilisateurs finaux et de vous imaginer que vous êtes dans l'hémisphère sud et donc ce qui vous préoccupe, c'est la possibilité que l'hémisphère sud puisse vraiment participer au programme des nouveaux gTLD, donc regarder le rapport sous cet angle. Vous allez peut-être réfléchir à des moyens, en fait des idées, de manière à ne pas empêcher cette participation des gens. Vous allez pouvoir considérer ce type de question. Ou alors, si par exemple vous vous préoccupez en particulier des frais et de leur impact sur certaines entités du groupe de l'hémisphère sud, à savoir comment elles vont participer ou alors peut-être ce qui vous intéresse, c'est le soutien aux candidats, peut-être que c'est la cohérence, les candidatures de la communauté ; donc il y a différents thèmes que l'At-Large considère avec davantage d'intérêt. Donc vous vous allez simplement avoir quels les groupes de travail qui s'en occupent, de ces questions, de ces thématiques. Et si vous vous rendez sur le wiki, vous

---

verrez beaucoup de liens vers des documents Google Docs avec des descriptions globales de ce qui s'est passé dans les différentes discussions. Il y a beaucoup d'autres choses dans le rapport qui pourra intéresser l'At-Large. Mais donc le rapport est très long. Ce que je vous recommande de faire, c'est d'abord de vous rendre dans l'annexe où vous avez toutes les recommandations et toutes les questions. Vous allez regarder les domaines de travail ; vous verrez que c'est présenté par équipe, par intervention en fait, Work Track Intervention. Donc l'équipe de travail qui vous intéresse, regardez les questions qui sont présentées dans les recommandations préliminaires qui sont associées à ces pistes de travail et ensuite, vous pouvez faire votre commentaire.

Alors n'oubliez pas que le groupe de travail existe toujours. Vous pouvez rejoindre le groupe de travail en tant que membre ou alors vous pouvez devenir observateur au groupe de travail. Donc il y a vraiment des opportunités de participer. Voilà.

Je vais m'arrêter là et écouter vos questions. Merci Humberto, merci Maritza. Et je vous repasse la parole, Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. C'était une présentation excellente. Je vais maintenant passer la parole à tous ceux qui ont des questions, des commentaires après cette excellente présentation. Je ne vois pas de mains levées. La présentation était très claire. Alors, je ne vois pas de questions dans le chat, je ne vois pas de mains levées donc apparemment, tout était très clair. Très bien. Donc merci beaucoup.

---

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, nous pouvons simplement terminer sur ce sujet. Mais avant de partir, il y a un petit sondage, un petit questionnaire qui va apparaître à l'écran. Donc je vais passer la parole à Claudia. Je ne sais pas en fait qui va s'occuper de ce questionnaire, mais je vous passe la parole pour faire ce questionnaire.

SILVIA VIVANCO :

Merci beaucoup, Humberto et Maritza. Alors d'abord, au nom du personnel, j'aimerais remercier Humberto et Maritza pour leur leadership à LACRALO. Au nom du personnel, je vous remercie et on se retrouve à Barcelone. Alors Claudia...

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**